

SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINE

COMITÉ SYNDICAL DU 22 JUIN 2023

Convocations adressées le : Vendredi 16 juin 2023
Nombre de délégués titulaires présents : 9
Nombre de délégués suppléants à voix délibérative présents : 0
Nombre de pouvoirs attribués : 0
Nombre de délégués votants (dont pouvoirs) : 9
Nombre de titulaires en exercice : 14

Titulaires présents :

Lionel AUDIGER ; Alain BENARD ; Christophe BOULANGER ; Emmanuel DENIS ;
Filipe FERREIRA – POUSOS ; Armelle GALLOT-LAVALEE ; Christian GATARD ;
Franck MAZET ; Laurent RAYMOND.

Suppléants à voix délibérative :

Néant

Suppléants sans voix délibérative :

Emmanuel DUMENIL.

Titulaires ayant reçu un pouvoir par un autre titulaire :

Néant

Absents excusés :

Christian BONNARD ; Cédric DE OLIVEIRA ; Michel GILLOT ; Sébastien MARAIS ;
Brigitte PINEAU ; Patrick LEFRANCOIS ; Régis SALIC ; Gérard SERER ;

Secrétaire de séance :

Armelle GALLOT – LAVALLEE

**C 23/06/19 - INSTITUTIONS - INFORMATION DES DECISIONS PRISES PAR LE
PRESIDENT ET PAR DELEGATION**

Monsieur Emmanuel DENIS, Président, présente le rapport suivant :

Au regard de l'article L.5211-9 du Code général des collectivités territoriales et par délibération en date du 1^{er} mars 2023, le Comité syndical a décidé de confier une partie des attributions de l'organe délibérant en application de l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales.

Conformément aux dispositions de ces articles, il appartient au Président de rendre compte des décisions prises dans le cadre de ses attributions et de cette délégation.

➤ Signature des conventions ci-dessous :

- Convention de délégation portant sur l'occupation du domaine public routier par les opérateurs de micro-mobilités en libre-service sans station d'attache.
- Convention de mise à disposition de services entre Tours Métropole Val de Loire et le Syndicat des Mobilités de Touraine.

➤ Signature des arrêtés ci-dessous :

- Arrêté 2023-16 : Demande de subvention dans le cadre du Fonds Vert pour la réhabilitation d'un espace de stationnement pour le service de location longue durée Velociti.
- Arrêté 2023-17 : Demande de subvention dans le cadre du Fonds Vert pour l'achat d'un vélo cargo avec remorque pour permettre la mise ne place d'animations visant le changement de comportement en matière de mobilités.
- Arrêté 2023-18 : Délégation de signature à Madame Laurence MARIN, Directrice du Syndicat des Mobilités de Touraine.
- Arrêté 2023-19 : Délégation permanente de signature à Monsieur Christian GATARD, 2^{ème} Vice-Président.
- Arrêté 2023-20 : Délégation de signature à Monsieur Michel GILLOT, membre titulaire du Syndicat des Mobilités de Touraine, pour les sujets relevant du Schéma Directeur Cyclable.
- Arrêté 2023-21 : Délégation de signature à Monsieur Richard HOURY, Responsable du service Administratif et Financier.
- Arrêté 2023-22 : Délégation de signature à Madame Agnès THIBAL, Responsable du service PDU – Nouvelles Mobilités – Observatoires.

- Arrêté 2023-23 : Délégation de signature à Madame Véronique LE CORRE, Responsable du service Tramway et Systèmes.
- Arrêté 2023-24 : Délégation du Président à Messieurs les Vice-Présidents.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-9 ; et L. 5211-10 ;

Vu la délibération du Comité syndical du 30 mai 2023 ;




En conséquence, il est proposé au Comité syndical d'adopter la délibération suivante :

Le Comité syndical après en avoir délibéré,

- **ACTE** les décisions prises par le Président pour le Syndicat des Mobilités de Touraine.

Le Comité adopte à l'unanimité.

Pour extrait conforme et certification du caractère exécutoire,

<p>Le secrétaire de séance,</p>   <p>Armelle GALLOT - LAVALLEE</p>	<p>Pour le Président et par délégation, La Directrice,</p>   <p>Laurence MARIN</p>
--	--